

L'UNION DES SYNDICATS DES AVICULTEURS DE LA MOSELLE

88 années d'existence...1922 - 2010

Les grandes dates...

Le 7 mai 1922, à MERLEBACH, 21 syndicats avicoles du département de la Moselle, s'unirent pour fonder l'Union des Syndicats des Aviculteurs de la Moselle.

Réellement, notre Union naquit le 12 juin 1921. En effet, on relève dans le Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine, daté du 21 mai 1921 que notre Union s'est d'abord appelée « La Moselle Aviculture » C'est à partir du 21 mai 1921 qu'un appel est fait par le journal aux Sociétés d'aviculture de Lorraine et qui précise...Nous apprenons par la presse du département de la Moselle que, le 10 avril dernier, une assemblée des sociétés d'aviculture fut tenu à Metz, en vue de fonder une organisation autonome d'aviculture. Cette organisation a pu être réalisé par des sociétés d'aviculture convoquées, avec le concours de gens de métier et un représentant du gouvernement sous le nom : La Moselle Aviculture. Et le journaliste concluait par...Un pas important a été fait dans le domaine de l'élevage.

Plus loin, dans le même journal, je cite M. HUSSENE, représentant le comité fondateur, et qui écrivait...

Aviculteurs Lorrains c'est à vous de continuer l'entreprise commencée et à la mener à bonne fin, en affiliant tous vos syndicats locaux et d'arrondissements à cette organisation régionale.

1 – Cette affiliation est même une nécessité urgente et voici pourquoi : En faisant partie de la Moselle Aviculture, vous n'aurez pas à abandonner les buts et visées poursuivis jusqu'à présent, au contraire ceux-ci pourront se réaliser plus intensivement et plus sûrement.

2 – Votre affiliation ne peut être considérée comme un acte d'ingratitude envers vos collègues, éleveurs alsaciens, qui ont reçu beaucoup d'entre nous dans l'ancienne organisation alsacienne et lorraine et nous ont assistés de toutes façons, aussi longtemps que nous avons besoin de leur secours, mais elle prouve que le temps de notre apprentissage est terminé et que nous avons mis à profit ce qui nous a été enseigné à leur école.

3 – Nous affilier ne signifie pas, que nous allons nous abandonner à un laisser-aller et renoncer à tout secours futur, loin de là, nous devons au contraire nous occuper nous-mêmes à trouver la solution de plusieurs questions d'organisation, d'administration et de budget. Notre organisation doit trouver aujourd'hui une place digne à côté de celle qu'occupent les organisateurs du gros élevage. Aviculteurs, si vous êtes déterminés à nous prêter votre concours, selon vos moyens, à l'intérieur de notre petite patrie, n'hésitez pas un jour de plus et devenez nos collaborateurs. La Moselle Aviculture commence sa carrière avec la ferme résolution de concourir loyalement avec toutes les organisations de l'intérieur et de l'extérieur, en travaillant sérieusement à son œuvre, dans la concorde la plus parfaite. Donc Aviculteurs, joignez-vous à la Moselle Aviculture.

Toujours dans le même journal, daté du 4 juin 1921, est paru un communiqué, signé par le Comité provisoire... je cite :

*La Moselle Aviculture (Fédération des Sociétés d'Aviculture et d'élevage du menu bétail en Moselle) **AVIS.** Les sociétés d'aviculture et syndicats d'élevage de volailles et de menu bétail, affiliés à la Moselle-Aviculture, les sociétés en voie de formation, ainsi que toutes sociétés locales désireuses de participer à l'avenir à nos travaux sont convoqués par la présente circulaire à l'assemblée générale de la Moselle-Aviculture, qui aura lieu à Metz, à la Brasserie Blaise, place Saint-Jacques, le dimanche 12 juin 1921 à 9 heures du matin.*

Dans ce but, nous prions instamment les sociétés de prévenir ou de mandater à temps leurs délégués ou, à défaut de ceux-ci, leurs suppléants et de leur donner telles instructions, procurations, etc., qu'elles jugeront utiles ou indispensables. Il va de soi qu'il est dans l'intérêt de chaque société de se faire représenter par son maximum de délégués (1 par 25 membres)

Nous nous empressons d'y inviter également et tout particulièrement les sociétés, syndicats ou groupements non encore affiliés, ainsi que les colombophiles, les amis de l'élevage et toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont intérêt au développement de l'aviculture, etc., sans distinction d'origine ou d'opinion.

Tous les débats de la Moselle-Aviculture ont lieu dans les deux langues. L'ordre du jour comporte : 1° Allocution du président ; 2° Procès-verbal de l'Assemblée constituante en date du 10 avril 1921 ; 3° Election du Conseil d'Administration et du Bureau ; 4° Utilisation de la presse et fondation d'un organe corporatif ; 5° Divers.

Le 25 juin 1921, le Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine publiait...

Dans son assemblée générale du 12 juin 1921, la Moselle-Aviculture a procédé à sa constitution définitive par l'élection du Conseil d'Administration et du bureau. Ont été élus : MM. Hussenet, président, Legris Clément, vice-président ; Trommenschlager, secrétaire général ; Frey, secrétaire-adjoint ; Alexandre, trésorier ; Broquard, trésorier-adjoint ; ainsi que trois assesseurs. Les présidents des sociétés affiliées à la Moselle-Aviculture sont membres d'office du Conseil d'Administration. M. Moncelle, conseiller général, a été, à l'unanimité des voix, nommé président d'honneur de la Moselle-Aviculture. Signé, le président : Hussenet.

Le 2 juillet 1922, l'assemblée générale en présence de 37 sociétés regroupant 2900 membres tient sa première séance.

En 1925, la Moselle-Aviculture prend le nom de : Union des Sociétés des Aviculteurs de la Moselle. Elle compte 59 sociétés avec 4500 membres. L'année d'après, 70 sociétés avec 5600 membres. En 1927, 87 sociétés, en 1929, 112 sociétés, en 1930, 127 sociétés et en 1935, 135 sociétés comprenant 12500 membres.

En cette période, l'activité et l'épanouissement de notre Union grandissent sans cesse. Elle organise des expositions internationales de plus en plus importantes. En 1939, elle accepte l'organisation de l'exposition de l'Entente Européenne d'Aviculture, mais la 2^{ème} guerre mondiale l'empêchera de se dérouler.

L'occupation et l'évacuation mettent l'activité de notre Union en veilleuse. L'Union se relève difficilement des années de misère et du cataclysme. La première assemblée générale eu lieu le 17 mars 1946.

Les sociétés se reconstituent peu à peu pour atteindre, en 1952, lors du 30^{ème} anniversaire, 94 sociétés avec 6000 membres.

En 1972, l'Union a fêté son 50^{ème} anniversaire sur le même lieu de sa création, c'est-à-dire à Merlebach. Il en fut de même le 29 août 1992 pour le 70^{ème}. Le 80^{ème} se déroula à la salle des Fêtes de Peltre, le 23 mars 2002, en présence du Dr Denis Jacquat, député, de M. Corradi, conseiller régional, du Dr Jacques, Directeur Départemental des Services Vétérinaires et de bien d'autres personnalités. Le centenaire en 2012, devrait se dérouler lors de la 34^{ème} Triennale Exposition Internationale d'Aviculture à METZ.

Le 7 mai 2008, lors de l'assemblée générale extraordinaire de SAINT-AVOLD, l'association prend l'appellation de : UNION des ASSOCIATIONS AVICOLES de MOSELLE (U.A.A.M.)

Actuellement, les dirigeants de l'U.A.A.M., continuent le travail diversifiant de notre aviculture comme l'avaient imaginé et souhaité nos anciens lors de sa création. La plus grande manifestation est toujours notre Exposition Internationale Triennale et qui verra en 2009, pour la première fois se disputer en France, la Nationale S.N.C., la Nationale F.F.V., la Nationale F.F.C. et le Grand Prix du Centenaire de la Fédération des Unions d'Alsace-Moselle. Naturellement à ces concours grandioses, il sera mis en compétition, le Grand Prix du Président de la République Française.

A cette heure, nous devons d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et qui ont apporté, servi avec loyauté et dévouement pendant toute cette période, la reconnaissance de notre aviculture régionale, nationale et internationale. Ils resteront dans nos cœurs, les pionniers de notre œuvre.

Les dirigeants de notre Union depuis sa création.

Les présidents :

1921 à 1922, HUSSENE
1922 à 1926, SCHOTT de Sarreguemines.
1926 à 1931, BIRCKENSTOCK de Thionville.
1931 à 1981, Me WILTZER Alex.
1981 à 1988, HERMENT Pierre.
1988 à 2001, STEICHEN Edmond.
2001 et encore à ce jour, HARTEG Gaston.

Les secrétaires généraux :

1921 à 1922, TROMMENSCHLAGER.
1922 à 1926, LAMBERT Joseph de Sarreguemines.
1926 à 1931, HEES Pierre et DORT de Thionville.
1931 à 1963, STENGLER Philippe.
1963 à 1972, MULLER Jean Oscar.
1973 à 2003, FLORSCH Emile.
2003 et encore à ce jour, MICHEL Jean Henri.

Les trésoriers généraux :

1921 à 1922, ALEXANDRE
1923 à ? , KUHN
? à ? , STADLER
1945 à 1957, BOTT Jean
1958 à 1971, BOUR Justin
1971 à 1984, CHRISTMENT Lucien
1984 à 1993, OBRINGER René
1993 à 2001, PERRIN Claude
2001 et encore à ce jour, DONO Michel

Aujourd'hui...

Actuellement, notre Union 57 compte 68 associations, dont 6 Groupements, SARREGUEMINES, FORBACH, BOULAY, METZ, THIONVILLE et VALLEE de l'ORNE, 3 Clubs départementaux spécialisés, Lapin-club de Moselle, Volaille-club de Moselle et Pigeon-club de Moselle et 3 Clubs des Groupements, Pigeon-club du Bassin Houiller ou de Forbach, Pigeon-club de Sarreguemines et Pigeon-club de la Vallée de l'Orne.

Nous ne pouvons que souhaiter que notre UNION 57 continue à prospérer, et connaisse un épanouissement avec un avenir toujours plus éclatant et surtout déployer également une cordiale amitié.

Le secrétaire général :
Jean Henri MICHEL.